



République Française

Département
du Nord

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17
Pour	Contre	Abstention
15	3	1

Date de convocation
Le 17 juillet 2020

Objet de la délibération

Budget Primitif 2020

CM 2020//07-D10

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 17/08/2020

Envoyé en préfecture le 17/08/2020

Reçu en préfecture le 17/08/2020

Affiché le 17/08/2020

ID : 059-215901281-20200723-CM202007_D10-DE

Extrait du registre Des délibérations du conseil municipal Commune de Capinghem

Séance du 23 juillet 2020

L'an deux mil vingt le 23 juillet à 17 heures et 30 minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Christian MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, MC.FICHELE, A.TRICOIT, V.PARABOSCHI, T.WIDHEN, JM.SPETEBROODT, V.DUCOURAU, G.TRAPASSO, S.DUMORTIER, G.CHATEAU, , E.BARBAY, P.MOUCHON, G.OUAERT, JM.CLERFAYT, N.ROUBAUD, A.KIMOUR, K.UDRY,

Absents excusés avec pouvoir : F.TREDEZ > pouvoir à T. WHIDEN , J.AGNIERAY > pouvoir à N. ROUBAUD,

Absents excusés sans pouvoir : /

Secrétaire de séance : V.DUCOURAU

Entendu l'exposé de l'adjoint aux finances,

Après avoir affecté les résultats de l'exercice 2019,

Après avoir attribué des subventions,

Le Conseil Municipal, après délibération, APPROUVE le budget primitif 2020 qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 1 828 960.00 € et en section d'investissement à la somme de 785 597.43.00 €.

La présente délibération sera jointe au budget principal 2020.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,
Maire de CAPINGHEM

